

# Beaucoup d'émotions !

Nabayt, 27 ans, a fait un stage à l'AGORA entre mars et août 2017. Ses connaissances du Tigrinia l'ont conduite à accompagner des demandeurs d'asile érythréens lors de différentes démarches administratives et juridiques.

---

**A** l'AGORA, j'ai appris énormément de choses. Que ce soit à propos de la vie en communauté, sur les difficultés de la vie quotidienne, la barrière de la langue... Ce fut une expérience incroyable accompagnée de moments très forts émotionnellement.

Dans l'accompagnement des personnes, le bonheur de rendre service côtoie souvent la déception de ne pas pouvoir faire davantage.

J'ai fait, un jour, la connaissance d'une jeune Erythréenne arrivée en Suisse pour rejoindre sa famille. Malheureusement, le passeur qui l'accompagnait l'a fait transiter par la France. Selon les accords de l'espace Schengen, c'est le premier pays de l'Union Européenne que l'on franchit qui doit traiter la demande d'asile. La jeune femme reçut une non-entrée en matière Dublin et fut contrainte de repartir pour Nice. Pour la soutenir moralement jusqu'à son départ, je l'ai accompagnée à l'aéroport de Cointrin.

Elle m'a appelée, ensuite, à son arrivée à Nice. Elle était complètement perdue et ne savait que faire. Aucun accueil n'avait été mis en place par les autorités

françaises. Malgré le fait que Solidarité Tattes ait contacté une association sur place, elle s'est retrouvée à la rue. Quelle tristesse !

J'ai également rencontré un jeune Erythéen. Il habitait le Centre des Tattes et avait fait une demande d'asile en Suisse. Il ne possédait aucun papier pour prouver son âge. Bien qu'il ait l'aspect d'un tout jeune adolescent, le Secrétariat d'État aux migrations (SEM) lui avait imposé une date de naissance fictive qui faisait de lui un adulte majeur.

Je l'ai accompagné à plusieurs reprises auprès d'un juriste du Centre Social Protestant. Finalement, le SEM, a reconnu le fait qu'il était mineur. Très vite il a reçu un permis B réfugié. Ce fut une grande joie ! Après quelques jours, il a été transféré dans le foyer qui héberge des requérants mineurs non accompagnés.

C'est dans de meilleures conditions qu'il pourra trouver sa place en Suisse et commencer une formation.

Nabayt Michael